*Intervention de deux élus vosgiens,*

*la vice-Présidente du conseil départemental (88) et René Darbois, 3e Adjoint au Maire de la Ville de Metz (57)*

- Présentation du département des Vosges ( 4 000 km de sentiers de randonnée !)

- Département rural qui voit sa population diminuer et vieillir problématique de la revitalisation des espaces ruraux

- Le CD88 a adopté un plan de transition environnementale qui se nomme le plan VASTE (tourbières, plan abeilles et insectes pollinisateurs, atlas des paysages)

- Economie circulaire

- A Nancy, volonté d’aller vers les habitants, développer les éco-quartiers et les métiers liés au DD. La ville a adopté un plan de transition hydrique (eau Rhin-Meuse). Problématique du désenclavement de la ville par les transports (Nancy-Paris = 1h15 / Nancy-Lyon = 5 heures comme il y a 20 ans)

- Légende amérindienne « faire peu mais faire sa part ».

- Quelques grands défis à relever dans les Vosges :

. permettre de consommer en circuit court des produits sains et de qualité

. réduire le gaspillage alimentaire de la restauration collective qui permettra, grâce aux économies engendrées, de financer l'achat de produits bio en circuits courts

. mettre en place les conditions d'exploitation en maraîchage et si possible bio

. continuer à améliorer l'économie circulaire et développer les services presque marchands en créant des emplois dans l'économie sociale et solidaire

. réduire la fracture numérique qui permet le télétravail et évite les délocalisations

. organiser massivement la rénovation énergétique des bâtiments, avec un focus sur les passoires énergétiques des années 70, nombreuses dans notre département

. lutter contre la précarité énergétique et éviter la consommation d'espace avec la densification urbaine et la reconquête des espaces bâtis et la restructuration de l’habitat

. atteindre au moins 50 % d’autoproduction énergétique

. organiser les mobilités, surtout en milieu rural, et favoriser les modes de déplacement doux

. préserver la formidable richesse de notre biodiversité, les trames, vertes et bleues et la ressource en eau : « les Vosges, château d'eau de la Lorraine »

. préserver nos paysages et enfin continuer la sensibilisation la formation la recherche et l'innovation

En réponse à ces enjeux qui n'attendent plus, pour accélérer et passer d'un concept de développement à un plan d'action, les élus du Conseil départemental ont décidé de faire un plan opérationnel de transition écologique : Le plan « Vosges Ambition Spécial Transition Ecologique » (PLANVASTE).